

Encore des cambriolages d'ateliers municipaux

La liste des ateliers municipaux cambriolés s'allonge. Dernières cibles en date, ceux de Saint-Martin-de-Bernegoue, Maisonnay et Xaintray à quelques jours d'intervalle.

Les communes de Saint-Martin-de-Bernegoue, Maisonnay et Xaintray ont, à leur tour, été la cible des cambrioleurs d'ateliers municipaux, dans les Deux-Sèvres.

À Saint-Martin-de-Bernegoue, l'opération a été menée au cours de la nuit du mardi 4 au mercredi 5 février. « À 0 h 40 », précise le maire Frédéric Nourrigeon, qui se souvient de l'heure à laquelle l'alarme s'est déclenchée. Après avoir forcé le portail d'entrée coulissant, vraisemblablement, croit-il, à l'aide d'un pied-de-biche, les malfaiteurs ont enfoncé la porte du bâtiment à la voiture-bélier, des éclats de pare-brise tombés sur place attestant de la méthode, déjà utilisée dans d'autres opérations. Une fois à l'intérieur, raconte encore le maire à la NR, ils ont embarqué tout le matériel de bricolage électroportatif, un nettoyeur à haute pression, des caisses à outils et coffrets de matériel.

« Visiblement rien n'arrête ces gens »

« C'est insupportable », commente Frédéric Nourrigeon. N'ignorant pas que les ateliers municipaux des Deux-Sèvres sont la cible d'une razzia visiblement bien organisée, il ne pensait pas que celui de sa commune, pourtant situé en plein cœur du bourg et donc potentiellement protégé par la proche présence d'habitants alentour, serait visé : « Visiblement, rien ne retient ces gens », soupire-t-il. Ironie du sort, il soulignait quelques jours plus tôt, à l'occasion de ses vœux à ses administrés, la tranquillité de sa commune, s'appuyant sur un rapport de gendarmerie faisant état d'une baisse des infractions constatées en 2024 (1). S'il n'a pas chif-



Les cambrioleurs ont enfoncé le portail de l'atelier municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue. « Visiblement, rien ne les arrête », soupire le maire, Frédéric Nourrigeon. (Photo NR)

fré précisément son préjudice global, il estime que la seule pose d'un nouveau portail va coûter entre 5.000 € et 6.000 €. « C'est ce qui m'ennuie : nous sommes une petite commune, nous avons peu de moyens. Le matériel qu'ils nous ont volé est ancien, nous n'allons donc quasiment rien toucher de l'assurance, mais il va pourtant falloir que nous rachetions ces outils nécessaires à l'entretien de la commune. »

À Maisonnay un peu plus tôt dans la nuit

Plus tôt dans cette même nuit du 4 au 5 février, vers 23 h 30 le mardi soir, c'est le local technique de Maisonnay qui a été ciblé. Selon le maire, Patrice Guéry, la porte principale a été enfoncée par un fourgon. « Ensuite, ils ont pris tout ce qu'ils pouvaient. Là aussi, du matériel électroportatif de bricolage et de jardinage. Rien que pour le portail, il y en a pour 6.000 €. Et il y

en a bien pour 8.000 € à 10.000 € pour le matériel. »

Et Xaintray quelques jours plus tard

L'exaspération démunie est la même chez le maire de la commune de Xaintray, dont les ateliers municipaux ont, eux, été cambriolés dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 février. Lui a calculé qu'entre la porte d'entrée à remplacer et le matériel à racheter (« tout le petit matériel de bricolage et de jardinage a été pris »), le préjudice va osciller entre 7.000 € et 10.000 € : « Rien que la débroussailleuse, il y en a pour au moins 1.000 €, s'agace Lionel Moreau. C'était du matériel âgé mais il nous servait bien, on ne peut s'en passer, on va devoir tout racheter. »

Des équipes préparées et déterminées

À chaque fois, les gendarmes procèdent aux constatations d'usage (notamment des relevés

d'empreintes), mais les maires ne se font guère d'illusion : « Comment voulez-vous qu'on les retrouve ?, soupire l'un d'eux, fataliste. On voit bien que ce sont des équipes bien préparées. Et le matériel volé doit être vite revendu... »

En tout cas, les cambrioleurs savent éliminer les traces derrière eux : après le cambriolage des ateliers municipaux de Brulain début novembre 2024, par exemple, le fourgon volé sur place qui avait permis d'embarquer le matériel avait été retrouvé une semaine tard, à La Foye-Monjault. Incendié. Complicé de trouver des indices dans une carcasse calcinée.

Emmanuel Touron

(1) Sept infractions constatées, contre dix l'année précédente ; neuf interventions enregistrées contre sept en 2023, dont deux accidents, un cambriolage contre quatre durant l'année 2023.